



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

### Garderie périscolaire :

Le conseil accepte le Chèque Emploi Service Universel comme moyen de paiement pour les services de la garderie périscolaire et autorise le Maire à signer le contrat d'affiliation au Centre de remboursement du Chèque Emploi Service Universel.

### Demande de subvention :

Le conseil approuve le projet de reconstruction du local communal annexe situé dans la cour de l'école maternelle de Molineuf qui s'élève à 35 315,94 € HT soit 42 379,13 € TTC et autorise le Maire à solliciter auprès de M. le Préfet de Loir-et-Cher une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 2018.

**Personnel communal** : Le conseil décide le recrutement d'un adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe contractuel à temps complet pour le secrétariat de la mairie annexe de Molineuf et pour une durée de 1 an.

Valencisse, le 16 février 2018

Pour le Maire,  
Le Maire-adjoint,



Gérard CHARZAT